



Commune de Florennes
Province de Namur

DECLARATION « CHIEN REPUTE DANGEREUX »

Nom			
Prénom			
Adresse (rue)		N°	
Ville		Code postal	
Tél ou gsm		e-mail	

RENSEIGNEMENTS SUR LE CHIEN

RACE		
NOM		
SEXE	M/F	
Date de naissance		
N° identification	Puce ou tatouage :	
Lieu de détention	· A l'adresse du propriétaire · Autre (à préciser) :	
Vaccination en ordre	Oui	Non

Le propriétaire prend acte de l'obligation du port de la muselière dans l'espace public.
De plus, le chien doit être tenu en laisse par une personne majeure.

Fait à Florennes le/...../.....

Signature :